

**PROCÈS-VERBAL DE LA 24^e
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS
D'HYDRO-QUÉBEC**

**TENUE LE 22 OCTOBRE 2008
À l'Hôtel Gouverneur
3030, boul. Laurier, Québec**

1. Mot de bienvenue

Mme Jocelyne Pellerin, *présidente de l'Association*, déclare l'ouverture de la 24^e assemblée annuelle à 10h10. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie les membres du territoire Montmorency d'avoir accepté de nous accueillir à Québec cette année, permettant ainsi à l'Association de s'associer aux Fêtes du 400^e anniversaire de Québec, événement d'une grande importance. Elle demande à l'assemblée de nommer un président d'assemblée. M. Gilles Bélanger propose M. Raymond Trudel à ce poste. Celui-ci accepte d'assumer ce rôle. Mme Pierrette Bernier agira à titre de secrétaire de la réunion, selon le règlement 4.8.

2. Constat du quorum

M. Raymond Trudel explique brièvement le déroulement de la réunion et précise que, selon l'article 4.1.1 du Règlement général, nous avons quorum pour tenir cette assemblée. Pour débiter, il invite chacun des membres du Conseil d'administration s'identifie et précise ses fonctions au sein de l'APRHQ.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président invite la secrétaire, Mme Pierrette Bernier, à faire la lecture de l'ordre du jour. L'approbation de cet ordre du jour est proposée par M. Jean-Paul Régis, appuyé par M. Gilles Bélanger. **Adopté à l'unanimité.** A la demande de M. Yvan Hardy, le président accepte d'inscrire les sujets suivants à la période de questions :

- Territoire LaGrande
- Statistiques diverses
- Régime des rentes d'Hydro-Québec

4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 octobre 2007

A la demande du président, la secrétaire, Mme Pierrette Bernier, fait lecture du procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 octobre 2007. M. Yvan Hardy propose l'adoption du procès verbal tel que rédigé. M. Pierre Lemieux appuie cette proposition. **Adopté à l'unanimité.**

5. Présentation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 août 2008

Le président invite le trésorier, M. Michel Fortin, à présenter le rapport financier du du dernier exercice. Il présente le bilan de l'APRHQ au 31 août 2008 et l'état des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et de flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ont fait l'objet d'une vérification formelle par M. Guy Langevin, c.a. et M. Ludger Massey, c.g.a. Dans une lettre adressée aux membres, ces derniers précisent que ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'association au 31 août 2008 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. M. Fortin termine sa présentation en remerciant MM. Langevin et Massey. Il est proposé par M. Robert Thibodeau, appuyé par M. Marcel St-Arnaud, d'accepter le rapport tel que présenté. **Adopté à l'unanimité.**

- A une question soulevée par M. Jean-Paul Régis concernant le montant de l'actuelle réserve, M. Fortin précise que ce montant devra servir, en partie, à défrayer les frais à venir concernant les dossiers en cours. Il en est de même pour l'excédent au niveau des activités de fonctionnement – des factures sont à venir.
- En réponse à M. Claude Grégoire, M. Fortin précise que le nombre actuel de membres est de 7 581.

6. Rapport de la présidente

Sur l'invitation du président d'assemblée, Mme Jocelyne Pellerin, présidente de l'Association, dépose le rapport annuel d'activités et communique les faits saillants de l'année qui s'est terminée le 31 août 2008. Ce rapport de la présidente est supporté par une présentation *Power Point*, facilitant ainsi la compréhension des dossiers traités, entre autres :

- **Entente de principe :** L'APRHQ a dénoncé fermement cette entente relativement à l'utilisation de surplus de la caisse de retraite entre 2010 et 2013 ce qui contrevient, à son point de vue, à la Loi 30 et plus spécifiquement au principe d'équité. Appuyée par la FARQ, l'APRHQ n'a cessé de dénoncer Hydro-Québec, ainsi que le gouvernement Charest qui a fait une volte-face spectaculaire, en nous précisant que nous n'avions pas compris la portée de la Loi 30 et de l'article 146 qui porte sur l'équité. Aussi, suite à cette volte-face, la FARQ, en collaboration avec l'APRHQ, a planifié une tournée de sensibilisation, d'information et de mobilisation, notamment pour faire connaître la position du Gouvernement. *Mme Pellerin précise que cet après-midi une session d'information sera tenue dans le cadre de cette tournée.*

6. Rapport de la présidente (suite)

- **Fréquence de paiement des prestations de rente** : La décision d'Hydro-Québec de modifier la fréquence de paiement des prestations de rente a eu pour effet de réduire globalement les rentes de 1,5 millions \$ annuellement, selon une étude réalisée par l'actuaire Vachon pour le compte de l'APRHQ. Le Conseil d'administration a approuvé le 26 août 2008 la recommandation de déposer une requête en recours collectif. Dans une première étape, une mise en demeure a été adressée à Hydro-Québec, assortie d'une offre de rencontre d'ici le 30 novembre prochain. Hydro-Québec a accepté de nous rencontrer. La date reste à fixer.
- **AVCS** : Peu de développement dans ce dossier au cours des derniers mois, en raison des délais engendrés par le système judiciaire et l'important retard de la part d'Hydro-Québec de se conformer à l'ordonnance de la Cour supérieure concernant l'obligation de nous fournir les données nécessaires à l'évaluation du préjudice encouru par les adhérents au régime. Toutefois, suite à une mise en demeure, les rapports actuariels réclamés depuis plusieurs mois devraient nous être transmis incessamment.
- **Relations avec la FARQ** : Nous avons cinq (5) délégués à la FARQ, dont trois (3) siègent au Conseil d'administration de cet organisme. Ensemble, nous avons travaillé à la préparation du projet de loi 68 pour appuyer les mesures de retraite progressive et les nouvelles dispositions touchant les communications entre les associations de retraités et les retraités et, enfin, un mémoire conjoint FARQ-FADOQ a été déposé en commission parlementaire. Nous sommes fiers de contribuer à l'action de cet organisme qui joue un rôle capital dans la défense des droits des retraités.
- **Gouvernance** : A ce chapitre, nous avons produit un manuel intitulé « *Renseignements généraux à l'usage des administrateurs de l'APRHQ* », outil de référence pour les administrateurs. Nous avons adopté, au début de l'année 2008, un nouveau processus de gestion des adhésions aux associations territoriales de façon à gérer plus efficacement les contributions reçues de l'APRHQ et d'Hydro-Québec.
- **Communications** Notre publication se veut l'outil de communications privilégié pour les membres de notre association; le journal Action a été publié 5 fois au cours de l'année. L'année 2007 marquait le 20^e anniversaire de publication du journal. Pour souligner cet anniversaire d'importance, nous avons modernisé la facture du journal : le but recherché était de rendre la lecture du journal encore plus agréable pour nos lecteurs. Nous nous proposons d'accroître nos efforts pour améliorer le site Web en 2009, toujours dans le but de mieux informer nos membres.

6. Rapport de la présidente (suite)

- **Membership** : L'APRHQ comptait, au 31 août 2008, un total de 7581 membres. Nous avons déploré 345 décès. Mme Pellerin rappelle particulièrement au souvenir des membres, M. Gérard Denis qui est décédé au cours de l'année; M. Denis s'est impliqué au Conseil d'administration de l'APRHQ pendant de nombreuses années à titre de trésorier.

À ce moment, Mme Pellerin demande à l'assemblée de respecter une minute de silence pour nos collègues disparus dans la dernière année.

- **Relations avec les territoires** : Cette année, l'APRHQ a souscrit une assurance responsabilité pour les administrateurs de chacune des Associations de retraités. Nous avons, de plus, souligné en 2008, le 25^e anniversaire de la fondation des associations territoriales de Montmorency et de Mauricie. ***Bravo à tous les bénévoles qui s'impliquent activement auprès des retraités.***

En terminant, Mme Pellerin remercie tous les membres du Conseil d'administration pour leur dévouement. Elle adresse un remerciement spécial aux organisateurs de la réunion, MM. Normand Moreau, Jacques Villeneuve et Aimé Beauchesne et elle donne rendez-vous aux membres pour la réunion annuelle 2009 qui se tiendra dans le territoire Laurentides. Elle précise aussi que les dossiers majeurs de l'Association seront traités plus en profondeur par les responsables des comités cet après-midi et elle invite les membres à venir poser des questions.

L'approbation du rapport de la présidente est proposée par M. Jean-Guy Jodoin, appuyé par M. Claude Desjardins. **Adopté à l'unanimité.**

7. Ratification des actes des administrateurs

M. Jean-Paul Léger, appuyé par M. Georges Lafond, propose la ratification des actes des administrateurs. **Adopté à l'unanimité.**

8. Élection des administrateurs

M. Michel Fortin, président du comité de mise en candidature, informe les membres que les candidats sortants sont Mme Jocelyne Pellerin et MM. Gilles Duclos, Jean-Pierre Dufour, Normand Moreau et Jean-François Poliquin. Ces candidats ont tous sollicité un renouvellement de mandat pour deux ans en date du 15 septembre 2008. Aucune autre candidature n'a été reçue.

Aussi, toujours conformément avec le Règlement interne de l'Association, le nombre de candidature reçues étant égal au nombre de postes vacants, M. Michel Fortin précise qu'il n'y a pas lieu de procéder à des élections.

9. Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2008-2009

Appuyé par M. Jean-Paul Régis, M. Claude Grégoire propose que M. Guy Langevin, c.a. et M. Ludger Massey, c.g.a., poursuivent leur travail de vérificateurs pour l'exercice 2008-2009. M. Langevin accepte en son nom et au nom de M. Massey qui est absent aujourd'hui. La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

10. Période de questions

10.1 Territoire LaGrande : Invité à Rapide 7 pour une conférence sur les travaux qui s'y sont déroulés antérieurement et qui ont permis l'évolution de ce territoire, M. Yvan Hardy souligne l'excellent travail de Mme Massicotte lors de cette rencontre et souhaite que chaque territoire suive son exemple et qu'à titre d'anciens employés d'Hydro-Québec, les retraités puissent avoir le loisir d'être des ambassadeurs de l'entreprise.

10.2 Statistiques diverses : M. Hardy souhaiterait que les membres reçoivent encore, comme par le passé, la feuille d'informations statistiques concernant l'Association. Cette suggestion sera regardée par les membres du Conseil d'administration.

10.3 Régime des rentes Hydro-Québec : M. Hardy soulève une série de questions relativement à la Caisse de retraite, entre autres : à qui appartient la Caisse de retraite? Régime de retraite versus financement des travaux de génie au Québec? Par ces questions, il souhaite surtout signifier que les retraités ont encore un œil sur le fond de retraite. Il est rappelé que plus d'informations relativement au Régime des rentes Hydro-Québec seront fournies lors de la session d'information qui se tiendra immédiatement après le dîner.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Claude Bourgeault. Celui-ci tient à souligner, en son personnel et au nom de bons nombres de participants, l'excellente présentation des membres du Conseil d'administration, plus précisément sur la façon dont la présidente, Mme Jocelyne Pellerin, a livré son message. Les membres ont pu constater les défis importants à relever de la part de l'APRHQ

11. Levée de l'assemblée (suite)

L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée, M. Raymond Trudel, accepte la proposition de M. Bourgeault et **lève l'assemblée à 12h00.**

- **Comité exécutif 2008-2009** : Suivant immédiatement la levée de l'assemblée, les membres du Conseil d'administration se sont réunis et ont formé, par élection, le comité exécutif 2008-2009 de la façon suivante :

Présidente, Jocelyne Pellerin

Vice-président, Aimé Beauchesne

Trésorier, Michel Fortin

Secrétaire, Pierrette Bernier

Administrateurs, Normand Moreau, Louis Laurin, Gilles Duclos

- **Session d'information** : la réunion s'est poursuivie en après-midi, de façon informelle, alors que les responsables de comités ont répondu aux questions des membres concernant les dossiers actifs de l'APRHQ. Plus de 80 personnes ont assisté à cette rencontre.

Pierrette Bernier
Secrétaire de l'assemblée

Raymond Trudel
Président de l'assemblée

/pb
le 8 décembre 2008.

Note : le cas échéant, dans ce document, le genre masculin prévaut aussi pour le féminin, à moins d'indication contraire.